



De l'ouverture à la cohérence culturelle

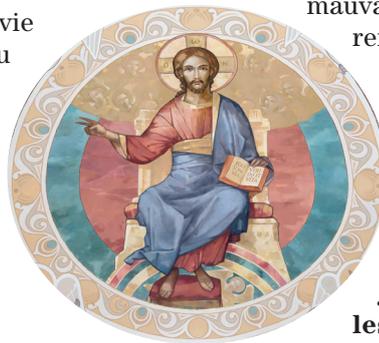
Management productiviste, techniques de bien-être, hiérarchie des lettres et des sciences, cinéma et littérature, éthique centrée sur le libre choix individuel : ce sont quelques-uns parmi les nombreux domaines dans lesquels culture chrétienne et culture païenne se font face et tiraillent les catholiques désormais minoritaires en Occident.

Il y a bien tiraillement puisque « *l'homme ne peut vivre en société sans se conformer aux mœurs d'autrui* ». Ce qui veut dire que nous sommes tous influençables, et tous influencés par les personnes que nous côtoyons. Et il est de fait nécessaire que nous côtoyons – plus ou moins selon notre état de vie, des personnes qui vivent dans une perspective de vie désormais entièrement étrangère au christianisme.

I – Trois attitudes

Face à ces inévitables tiraillements culturels, trois attitudes sont possibles.

Une première tentation consiste à nier les différences entre un jugement éclairé par les principes de l'Eglise et un jugement animé par les principes du monde. Cette tentation dénote souvent un manque de connaissance des positions de l'Eglise. Par exemple, dans le domaine de l'éducation, l'Eglise s'est toujours montrée favorable à l'étude des sciences. Elle a cependant désigné la connaissance des lettres comme indispensable pour la formation harmonieuse de la personnalité. Celle-ci ne peut donc pas être abandonnée ou déclassée. Le chrétien qui côtoie quotidiennement une culture non chrétienne peut être animé d'une deuxième réaction de facilité devant les inventions du siècle : tout rejeter de la culture non chrétienne. Certaines modes vestimentaires sont développées dans une optique de confort (matérielle) plutôt que de recherche esthétique (spirituelle). Tout vêtement confortable n'en serait évidemment pas rendu impossible à porter.



Le Christ de l'église d'Oberiet

La difficulté consiste donc à adopter une position équilibrée pour opérer un discernement qui soit fondé sur les principes de la philosophie chrétienne. Un jugement équilibré et serein ne peut d'abord être posé que si la connaissance des principes est acquise. En fonction de la malice des objets côtoyés et de notre vulnérabilité personnelle, il convient alors de se protéger, ou d'accepter certains éléments culturels. Par exemple, la muséification (le fait de mettre dans un musée) du passé est une manière de le séparer du présent pour le chasser du quotidien. La fréquentation des musées n'en est pas pour autant intrinsèquement mauvaise. Pourtant cette tendance à

remiser le passé dans des placards culturels peut être compensée par l'acquisition et la conservation d'objets anciens qui établissent un lien entre nous-mêmes et nos racines.

II – Principe : assumer sa foi jusque dans ses conséquences les plus fines

L'équilibre ne consiste pas à picorer des éléments mondains et chrétiens pour se situer matériellement entre les deux cultures. Il consiste plutôt à assumer jusqu'au bout le christianisme, sans jeter à la poubelle des éléments de la nouvelle culture mondaine qui ne sont pas intrinsèquement mauvais, et qui peuvent être incorporés à une vie chrétienne vécue dans la vérité. Il faut donc renoncer à toute vie qui serait écartelée par des pratiques opposées à la pensée chrétienne. En effet, un tel éclatement dans notre vie, même limité au domaine culturel, comporte plusieurs inconvénients. Le premier est de freiner notre élan vers le Ciel par l'attrait des dérèglements du monde. C'est en effet le point commun à toute culture non chrétienne de laisser, d'une manière ou d'une

S
U
R
S
U
M
I
C
O
R
D
A

autre, libre cours aux passions dérégées, charnelles ou intellectuelles : « Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent ».

Ce manque de cohérence nous gênera également en nous empêchant de trouver la paix. Par exemple, écouter constamment une musique extrêmement stimulante rendra le silence intérieur et la réflexion très difficiles. Cela créera également une dépendance. D'où une baisse de la capacité à prier et à réfléchir personnellement. Et un tiraillement intérieur.

III – Distinguer les degrés d'obligation et de certitude

Cependant les principes de la pensée chrétienne, fondés sur la Révélation et une vision philosophique de l'homme éclairée par la foi, ne s'appliquent pas tous de la même façon et avec la même force. La foi et la morale nous imposent les seules obligations auxquelles nous ne devons pas transiger. Encore faut-il rappeler que ces obligations ont des degrés : impossible de se dispenser de la sanctification du dimanche. Par contre, l'assistance à la messe est susceptible de dispense pour certaines professions. Mettre en œuvre un management matérialiste ne nous fera pas nécessairement pécher, mais induira notre entreprise dans une spirale de déshumanisation. Pratiquer certains loisirs d'inspiration mondaine, c'est-à-dire ceux d'une société de divertissement qui exclut le silence et la vie intérieure, ne sera pas nécessairement intrinsèquement peccamineux, mais constituera une occasion de péché plus ou moins éloignée selon les circonstances et les personnes.

Réaliser des choix cohérents

Impossible donc de tout mettre à la poubelle, ou de tout sauver sous prétexte d'ouverture d'esprit. Chacun n'a qu'à pratiquer la prudence et d'abord analyser les trois facettes principales de son action : 1. L'action est-elle bonne en elle-même ? 2. Les circonstances sont-elles bonnes aussi ? 3. En particulier mon intention est-elle bonne ? Des notions comme la fréquence de la pratique culturelle réalisée (un loisir, une catégorie de musique, un plaisir de la gastronomie...), le fait qu'elle soit objectivement occasion de pécher, la connaissance des retombées humaines proches et lointaines des choix réalisés, ou simplement la générosité du désir personnel de plaire à Dieu jusque dans les détails, rentreront dans le jugement moral. N'accorder aucune importance à nos choix culturels sera par contre toujours le signe d'une certaine immaturité dans la compréhension profonde de la vie. La vie humaine est faite aussi de petites choses. Ces petites choses ne sont pas inexistantes mais pèsent un poids qui doit être reconnu à proportion de ce que sont ces choses.

Une vie chrétienne courageuse s'unifie progressivement autour du Sauveur. Elle n'est pas éclatée mais finalisée en Dieu, jusque dans ses conséquences culturelles. Le bonheur humain et la persévérance sont à ce prix.

Abbé Thibault de Maillard



DONS AU PRIEURÉ

Si vous désirez faire un don, nous vous prions de bien vouloir procéder selon les règles suivantes :

Dons en EUROS

- Si vous souhaitez un reçu fiscal pour les impôts en France (quel que soit le destinataire de votre don), libellez vos chèques au nom de « Fraternité Saint Pie X ».
- Si vous ne souhaitez pas de reçu fiscal (quel que soit le destinataire de votre don), libellez vos chèques au nom du « Prieuré Saint-François-de-Sales - Onex ».

Dons en CHF

- Si vous souhaitez une attestation pour déduction fiscale valable en Suisse, versez vos dons sur le compte de l'ASMA (Association Saint Michel Archange).

IBAN : CH71 0900 0000 1200 4218 8

BIC ASMA : POFICHBEXXX

- Si vous ne souhaitez pas d'attestation pour déduction fiscale, le compte du Prieuré Saint-François-de-Sales est à votre disposition. IBAN : CH62 0900 0000 1201 3614 9

Annonces du mois

Genève

• Chandeleur

Vendredi 2 février, Bénédiction des cierges et messe chantée à 18h30 à Carouge.

• Saint Blaise

Samedi 3, bénédiction des gorges pour la Saint-Blaise après les messes.

• Sainte Agathe

Lundi 5, bénédiction des pains pour la Sainte-Agathe après la messe de 18h30.

• Monseigneur Lefebvre, un grand africain

Jeudi 8 à 19h30 à Carouge, suite du cycle de conférences de M. l'abbé Ledermann sur la vie de Mgr Lefebvre. Thème : Membre de la commission centrale préparatoire du concile Vatican II.

• Messe des bienfaiteurs

Mardi 13, à 18h30 à Carouge, messe de Requiem pour les bienfaiteurs défunts.

• Merdredi des Cendres

Mercredi 14 à l'école, bénédiction des Cendres et messe à 7h15, imposition et messe 11h10. Bénédiction solennelle et imposition à 18h30 à Carouge. Confession pendant la messe de 18h30.

Jeûne (18 à 60 ans) et abstinence de précepte.

• Carême

Tous les vendredis (sauf 1er du mois), chemin de croix à 17h45 à l'Oratoire.

• Récollecion de confirmation

Samedi 17, récollecion préparatoire à la confirmation de 9h30 à 11h30 à l'Oratoire.

• Cérémonie de confirmation

Dimanche 18, Confirmation. Messe au faldistoire par Son Excellence Monseigneur Alfonso de Galarreta à 9h30 (avec présence des confirmands). Cérémonie de Confirmation à 15h30.

• Journée d'adoration

Samedi 24, journée d'adoration et permanence de confession de 9h à 18h30 à l'Oratoire.

• Tiers-Ordre FSSPX

Samedi 24 à 9h30, réunion à Carouge.

• Croisade Eucharistique

Samedi 24, réunion de la Croisade Eucharistique à l'école de 14h30 à 17h30.

• Récollecion de Carême

Dimanche 25 récollecion de carême prêchée par Monsieur l'abbé Vincent d'André, professeur au séminaire d'Écône. Conférence spirituelle à 16h à la salle paroissiale.

• Resultat quête et vente

- Quête pour les travaux du 03/12/23 : CHF 1'464.70-
- Vente pour le Cours de Cressia du 14/01/24 : CHF 2'600-

Merci aux généreux bienfaiteurs.

• À noter dans les agendas

- Dimanche 5 mai, premières communions.
- Dimanche 9 juin, Kermesse.

• Statistique des sacrements

Pendant l'année 2023 ont été donnés à l'Oratoire Saint-Joseph de Carouge : 14 baptêmes, 14 1^{ères} communions, 1 confirmation, 2 mariages et 5 sépultures.

Aux Rousses : 1 baptême, 1 première communion et 1 sépulture.

Les Rousses

• Merdredi des Cendres

Mercredi 14, Bénédiction des Cendres et messe à 18h.

Jeûne (18 à 60 ans) et abstinence de précepte.

Ecole Saint-François-de-Sales

Rue Gaudy-le-Fort, 23

1213 Onex

Tél. +41(0)22 793 42 11

Fax +41(0)22 793 42 13



Catéchisme

Catéchisme pour enfants. Mercredi à 14h30.

Offices

- **Sexte** à 12h05 du lundi au samedi.

- **Chapelet** à 18h45 (jeu. Salut, ven. ch. de croix à 18h15)

Oratoire Saint-Joseph

Avenue du Cardinal-Mermillod, 9

1227 Carouge

Tél. +41 (0)22 342 62 32



Offices

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à 20h15.

Premier samedi du mois. Méditation et prière du chapelet devant le T.S.S. après la messe de 8h30.

Vêpres à 17h15 à Carouge tous les dimanches.

Confessions

- en semaine, une demi-heure avant les messes ;
sauf absence, voici la présence des confesseurs :

Lundi	abbé Thibault de Maillard	
mardi	abbé Jean de Loÿe	
mercredi	abbé Gérard Herrbach	
jeudi	abbé Jean-Marc Ledermann	
vendredi	abbé Jean de Loÿe	

- le dimanche, de 8h à 12h.
- le samedi, de 16h à 18h30.

Autres

Mouvements de jeunes

Contact JCR : jcr.geneve@gmail.com

Contact MJCF : solange.caron@gmail.com

Contact scout : cecilelamotte74@gmail.com

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30.

Virgè pèlerine. Pour la recevoir, s'adresser à Mlle Dominique Grevillet (tél. : 06 75 79 97 59).

Chapelle Notre-Dame de Lourdes

2770, route du Lac

F - 39220 Le Vivier des Rousses

Tél. +41/22 792 23 19



Confessions

- le samedi, de 17h30 à 18h00.

- le dimanche, de 9h20 à 9h50.

Offices

Premier samedi du mois

18h00 : messe lue.

18h30 : office du Rosaire.



Calendrier des messes pour février 2024

			Carouge Oratoire	Ecole	Les Rousses
Di	28	Dimanche de la Septuagésime, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	29	St François de Sales, Ev., Conf. et Doct., Pat. principal du Diocèse, 1e cl.	18h30	7h15	—
Ma	30	Ste Martine, Vge. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	31	St Jean Bosco, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	1 ^{er}	St Ignace d'Antioche, Ev. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	2	Présentation de Jésus au temple et Purification de la Ste Vierge, 2e cl. – Premier vendredi du mois.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	3	De la férie, 4e cl. - Mm. de St Blaise, Ev. et Mart. Premier samedi du mois	8h30	7h15	18h
Di	4	Dimanche de la Sexagésime, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	5	Ste Agathe, Vge. et Mart., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	6	St Tite, Ev. et Conf., 3e cl. - Mm. de Ste Dorothee, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—
Me	7	St Romuald, Abbé, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	8	St Jean de Matha, Conf., 3e cl.	18h30	7h15	—
Ve	9	St Cyrille d'Alexandrie, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. Mm. de Ste Apollonie, Vge. et Mart.	18h30	7h15	—
Sa	10	Ste Scholastique, Vge., 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	11	Dimanche de la Quinquagésime, 2e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	12	Les sept SS. Fondateurs des Servites de Marie, Conf., 3e cl.	—	7h15	—
Ma	13	De la férie, 4e cl.	18h30	<i>18h30</i>	—
Me	14	Mercredi des Cendres, 1e cl.	18h30	7h15, 11h10	18h
Je	15	De la férie, 3e cl. - Mm. des Sts Faustin et Jovite, Mmart.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	16	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	17	De la férie, 3e cl.	8h30	7h15	18h
Di	18	1er Dimanche de Carême, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	19	De la férie, 3e cl. LGF : St Boniface, Ev. de Lausanne et Conf.	18h30	7h15	—
Ma	20	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	21	Des Quatre-Temps, 2e cl.	18h30	7h15	—
Je	22	La Chaire de St Pierre à Rome, 2e cl.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	23	Des Quatre-Temps, 2e cl. Mm de St Pierre Damien, Ev., Conf. et Doct.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	24	Des Quatre-Temps, 2e cl.	8h30	7h15	18h
Di	25	2ème Dimanche de Carême, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00
Lu	26	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Ma	27	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15, 8h35	—
Me	28	De la férie, 3e cl.	18h30	7h15	—
Je	29	De la férie, 3e cl. LGF : St Romain, Abbé. Mm de St Lupicin, Conf.	18h30	7h15, 11h10	—
Ve	1 ^{er}	De la férie, 3e cl. – Premier vendredi du mois.	18h30	7h15, 11h10	—
Sa	2	De la férie, 3e cl. – Premier samedi du mois.	8h30	7h15	18h
Di	3	3ème Dimanche de Carême, 1e cl.	8h, 9h30, 11h15 et 18h30	—	10h00

Messe pro populo : Tous les dimanches à 9h30, la messe est célébrée pour les fidèles de l'oratoire.
Horaires spéciaux en italique. LGF : Fête propre au diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.